

**Baccalauréat en création numérique (profil inform., DEC-BAC) - 7538**

**RESPONSABLE :**

Cathy Vezina  
819 762-0971 poste 2298

**SCOLARITÉ :**

90 crédits, Premier cycle

**GRADES :**

Bachelier ès arts

**OBJECTIFS :**

Le Baccalauréat en création numérique vise à développer chez la personne étudiante des habiletés créatives et conceptuelles dans plusieurs sphères du secteur de la créativité numérique impliquant la conception, la production, la diffusion et la gestion de contenus et d'expériences.

Les personnes étudiantes seront amenées à tirer parti des possibilités technologiques dans le cadre de projets professionnalisants, ainsi qu'à devenir des actrices et acteurs polyvalents aptes à évoluer dans un secteur en constante transformation. Divers outils de création spécialisés seront exploités et des compétences dans des domaines spécifiques tels que la conception et le design graphique, les environnements interactifs et immersifs, l'audiovisuel, le cinéma et les médias numériques seront développées.

Le Baccalauréat en création numérique s'adresse à des individus passionnés et curieux souhaitant ouvrir leurs horizons sur de nombreux axes de réflexion et de création.

**CONDITIONS D'ADMISSION :**

**Base collégiale**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de l'informatique avec le profil informatique de gestion du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le candidat doit démontrer sa maîtrise du français en satisfaisant aux exigences de la Politique institutionnelle sur la maîtrise du français de l'UQAT.

**RECONNAISSANCE DES ACQUIS**

L'étudiant ayant obtenu un DEC en techniques de l'informatique avec le profil informatique de gestion du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pourra se voir reconnaître jusqu'à dix cours (ou 30 crédits) du baccalauréat, selon les conditions établies.

**PLAN DE FORMATION :**

**Profil informatique**

Liste des cours pouvant être reconnus en équivalence :

ARN1103	Introduction à la création numérique (3 cr.)
ARN2402	Gestion de projet et entrepreneuriat (3 cr.)
INF1235	Administration de réseaux informatiques (3 cr.)
INF1237	Architecture informatique (3 cr.)
INF1244	Programmation d'applications (3 cr.) (TLW1001)
INF1245	Multimédia II (3 cr.) (INF1248 et INF1033)
INF1341	Structure des systèmes d'exploitation (3 cr.) (INF1237)
TLW1001	Initiation à la programmation (3 cr.)
TLW1003	Web dynamique et bases de données (3 cr.)

**Session 1**

ARN1106	Cultures visuelles : histoire et esthétique (3 cr.)
ARN1107	Cinéma et vidéo: de la scénarisation à la diffusion (3 cr.)
ARN1232	Créativité et processus créatif (3 cr.)
ARN1301	Conception 3D (3 cr.)
CMM1102	Études médiatiques (3 cr.)

**Session 2**

ARN1206	Cultures visuelles : médias traditionnels et émergents (3 cr.)
ARN5101	Séminaire de préparation aux milieux professionnels (1 cr.)
ART1213	Interactivité (3 cr.)
ART1221	Graphisme et infographie (3 cr.) (ARN1103 ou ARN1104)
CMM1205	Stratégies de communication en création numérique (3 cr.)
SON1215	Introduction à l'audio numérique (3 cr.)

**Session 3**

ARN1421	Design graphique animé (3 cr.) (ARN1103 ou ARN1104)
ARN2302	Leadership et dynamique d'équipe en création numérique (3 cr.)
ARN5501	Projet de fin d'études I (3 cr.)
ARN5521	Design, empathie et innovation (3 cr.)
CMM1501	Médias socio-numériques (3 cr.)

**Session 4**

ARN2451	Design numérique (3 cr.) (ART1221)
ARN5405	Laboratoire et prototypage (3 cr.)
ARN5502	Projet de fin d'études II (3 cr.) (ARN5501)
ARN5625	Atelier dirigé en création numérique (5 cr.)
ou STN5655	Stage en création numérique (5 cr.)
CMM1601	Médias, pouvoir et imaginaire (3 cr.)

\* : Disponible à distance

**Règlements pédagogiques :**

Pour s'inscrire au cours ARN5501 Projet de fin d'études I, la personne étudiante doit avoir réussi au moins 45 crédits du programme.

De plus, pour s'inscrire au cours STN5655 Stage en création numérique, la personne étudiante devra avoir maintenu une moyenne égale ou supérieure à 3,2 sur 4,3 lors des sessions précédant le stage et avoir terminé 60 crédits de son programme. Afin d'être admissible au stage, la personne étudiante devra présenter un portfolio ayant reçu l'aval du responsable de programme.

Pour que le cours ARN1103 Introduction à la création numérique (3 cr.) soit reconnu, la personne étudiante doit avoir suivi les cours complémentaires suivants :  
511-A4A-AT Création photographique numérique  
510-433-AT Dessin et animation numérique